

Historique : Ce message a été transféré.

Bonjour Yves,

Avec les documents transmis à la date mentionnée, je considère qu'il y a eu dépôt d'une demande substantiellement complète.

La demande doit donc être étudiée, elle peut être complétée et le permis doit être émis si tout est conforme.

Si tu as d'autres questions, n'hésite pas à communiquer avec moi.

Éric

Éric Couture
avocat et urbaniste

Montréal 

Service des affaires juridiques

Direction des affaires civiles – Droit public et législation
Téléphone: 514 872.6868 – Télécopieur: 514 872.1675
Courriel: eric.couture@ville.montreal.qc.ca

DAGENAIS
GAGNIER
BIRON
AVOCATS

775, rue Gosford
4^e étage
Montréal (Québec)
H2Y 3B9

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Les opinions véhiculées par ce message sont celles de l'expéditeur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Ville de Montréal qui se dégage de toutes responsabilités ou obligations pouvant en résulter.

Yves MONTY

Bonjour Éric, Le règlement sera adopté le 4 août pro...

2016-07-25 10:50:51

De : Yves MONTY/MONTREAL
A : Éric COUTURE/MONTREAL@MONTREAL
Date : 2016-07-25 10:50
Objet : RE: demande d'avis

Bonjour Éric,

Le règlement sera adopté le 4 août prochain,

La demande de permis et certificat d'occupation déposés le 4 avril dernier incluent les frais d'étude, un plan d'architecture signés et scellés par un architecte de l'ensemble des 2 étages prévus pour l'aménagement de la synagogue, une fiche -Bâtiment complète et signés par l'architecte, la description des travaux, l'estimé des coûts des travaux préparé par l'architecte. C'est en regardant le dossier avec l'inspecteur que nous avons constaté que des éléments structuraux étaient visés par les travaux .

Yves Monty

Chef de division

Service de l'aménagement urbain et du patrimoine

Arrondissement d'Outremont

544, Avenue Davaar

Montréal (Québec) H2V 2B9

Tél. : 514 495-6265

ymonty@ville.montreal.qc.ca

Suivez-nous : [Facebook](#) | [Twitter](#) | [Site Web](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)